

Ville de MARSANNAY-LA-COTE

DEMANDE DE COUPE AFFOUAGERE HIVER 2016/2017

A retourner en Mairie avant le 21 octobre 2016 (dernier délai)

Rappel : sont admises au partage de l'affouage, les personnes (une par foyer) ayant domicile fixe et réel dans la commune au moment de l'inscription (➔ exclusion des résidences secondaires).

Je soussigné(e) :

Nom

Prénom

Adresse n°Rue.....21160 MARSANNAY

Téléphone Fixe et/ou port.

Email@.....

Je reconnais sur l'honneur avoir un système de chauffage au bois pour ma résidence principale (1) située sur la commune de Marsannay-la-Côte.

Conformément au règlement, si le tirage au sort me désigne bénéficiaire, je m'engage :

- ✓ A utiliser ce bois pour ma consommation de chauffage personnelle ;
- ✓ A souscrire une assurance pour tout dommage, à autrui ou à moi-même, résultant de l'exploitation de la coupe de bois qui m'aura été délivrée (chute d'un arbre, incendie, accident...) que ce soit par faute, maladresse, imprudence, inattention, négligence.... ;
- ✓ A me conformer aux instructions contenues dans le règlement d'affouage.

A Marsannay-la-Côte

Le

Signature et mention « lu et approuvé »

(1) Joindre un justificatif de domicile (copie de facture d'électricité, téléphone, quittance de loyer...)

Cette fiche est à retourner avant le vendredi 21 octobre 2016 (dernier délai) à la Mairie - Services Techniques - Place Jean Bart 21160 MARSANNAY-LA-COTE

Tél : 03.80.54.09.07 – mail : services-techniques@mairie-marsannaylacote.fr